

La puissance énergétique d'Hydro-Magog réservée au développement du parc industriel

Magog, le 3 avril 2018 – Après avoir récemment conclu deux ententes avec des centres consacrés au minage de cryptomonnaies, le conseil municipal de la Ville de Magog a, ce soir en séance publique, adopté une résolution à l'effet qu'il suspend, pour le moment, toute nouvelle négociation d'entente avec des entreprises de ce secteur d'activité. La puissance énergétique dont la Ville dispose sera réservée aux entreprises du parc industriel.

Par ailleurs, puisque son parc est en développement, la Ville de Magog a récemment fait une demande d'augmentation de puissance énergétique à Hydro-Québec. « Hydro-Magog est en mesure de desservir son territoire et de permettre la croissance des industries existantes », explique la mairesse, M^{me} Vicki-May Hamm. « Nous avons toutefois pratiquement atteint la puissance maximale du bloc d'énergie que nous fournit Hydro-Québec. Une puissance additionnelle assurera le développement de la nouvelle phase du parc industriel qui diversifiera notre économie et créera des emplois de qualité. »

M^{me} Hamm ajoute qu'en décidant de ne plus accepter, pour le moment, de demandes additionnelles pour l'implantation d'entreprises de minage de cryptomonnaies, les élus agissent de façon responsable. « Bien que nous soyons heureux d'accueillir les entreprises Bitfarms et Technologie BitLinksys à Magog, nous remarquons une forte demande pour ce secteur d'activité. Puisque le gouvernement provincial et Hydro-Québec sont en réflexion pour mieux encadrer le développement de ce type d'industries, nous attendrons leurs recommandations avant d'évaluer la possibilité d'accueillir de nouveaux centres de traitement de données. Notre priorité est de continuer de répondre à nos besoins actuels en matière d'approvisionnement hydroélectrique tout en assurant le développement de notre ville. »

- 30 -

Source et information :

Division des communications
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

